6655 : résumé

Le projet de loi a pour objet d’autoriser le Gouvernement à procéder à la construction d’un nouveau centre pénitentiaire à Uerschterhaff près de Sanem. Ce nouveau centre permettra de décongestionner le Centre pénitentiaire de Schrassig, qui est sujet depuis un certain nombre d’années à une surpopulation constante.

Etant donné que la construction de la maison d’incarcération se chiffre à une dépense de 155.650.000 euros, l’intervention du législateur s’impose, ceci conformément à la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l’Etat qui dispose qu’une dépense dépassant la limite des 40 millions d’euros doit être autorisée par voie législative.